

SOMMAIRE

ACTUS



ÉCONOMIE



PETITE ENFANCE & JEUNESSE



PLUI / LE CHAI



TOURISME



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers habitants du territoire des Portes de la Creuse,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous pour vous informer des actions de votre intercommunalité à chaque début d'année.

Avec les vice-présidents, les agents et nos partenaires, nous nous efforçons quotidiennement de vous apporter des services de proximité et de qualité, malgré les difficultés d'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie... Vous trouverez dans les pages de cette lettre d'information nos actions concrètes en matière d'économie, de tourisme, d'aménagement et d'actions sociales.

C'est avec satisfaction que nous voyons les travaux du site santé central débuter. Au-delà du projet immobilier, ce site central sera un véritable catalyseur des actions de santé du territoire menées par les professionnels de santé en complément des sites de santé de proximité situés à Châtelus Malvaleix, Bonnat et Genouillac. En pratique, ce bâtiment hébergera des consultations de spécialistes, des actions collectives de prévention, des temps de concertation entre praticiens, mais aussi permettra de proposer un logement aux stagiaires et remplaçants.

Nous avons également à prendre en compte un défi important : celui de la gestion de la ressource en eau potable. Ce bien commun vital mérite toute notre attention. En tant qu'élus il nous appartient d'anticiper, de faire les choix des modes de gestion pour garantir la qualité et la quantité d'eau aux habitants d'aujourd'hui et de demain.

Avant de vous laisser découvrir notre lettre annuelle, je vous souhaite sincèrement une bonne année 2023 riche en expériences personnelles et professionnelles où chacun de vous trouvera épanouissement, plaisir et sérénité.

Guy MARSALÉIX
Président de la Communauté de Communes
Conseiller Départemental
Maire de Mortroux

LA LETTRE D'INFORMATION INTERCOMMUNALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ - ÉDITION 2023

Directeur de la publication : Guy MARSALÉIX Rédaction : Équipe de la CCPCM - Karthéo

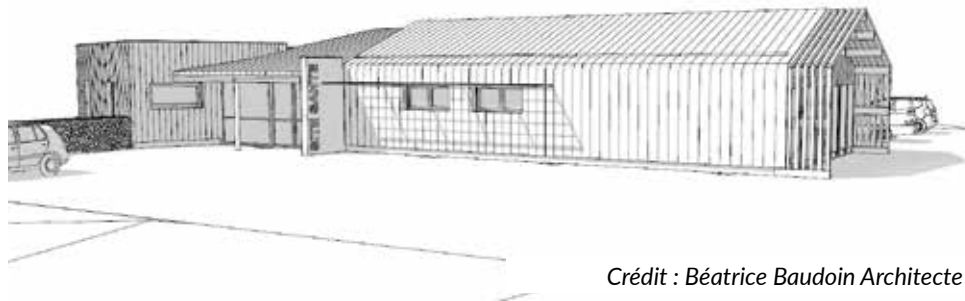
Conception réalisation : Nicolas FAULLE / 06 03 95 55 48

Crédits photos : CCPCM - ADPBC

Contact : accueil@portesdelacreuseenmarche.fr - Tél : 05 55 80 88 01

ISSN 2823-6483 (imprimé à 3800 exemplaires) - ISSN 2823-9814 (en ligne)

I SANTÉ



Crédit : Béatrice Baudoin Architecte

La construction d'un bâtiment central de santé a commencé au Poteau à Genouillac. En complément des sites de santé de Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Genouillac, ce bâtiment permettra d'accueillir des spécialistes pour des consultations, d'avoir une salle de réunion pour les professionnels de santé et d'accueillir dans un logement de façon temporaire des stagiaires et des remplaçants.

Pour l'élaboration de ce projet immobilier, l'association Marche Pro Santé 23, une structure rassemblant des professionnels de santé du territoire, a été consultée. Parallèlement, cette association collabore activement sur la recherche de nouveaux professionnels de santé.

De plus, pour favoriser l'installation de futurs médecins, la communauté de communes a signé des conventions avec des étudiantes en kinésithérapie et dentiste pour qu'elles viennent s'installer, à la fin de leurs études sur notre territoire en contrepartie d'une aide financière.

I MOBILITÉ

Connaissez-vous le Réseau MAP ?

Le manque de mobilité peut constituer un frein à l'insertion sociale et professionnelle. Face à ces difficultés le réseau MAP vous accompagne : évaluation des difficultés rencontrées, identification des besoins, location de véhicules, recherche de financement mobilité, démarches administratives, préparation au permis de conduire, ateliers collectifs sur des thématiques...

Un accompagnement individuel peut vous être proposé :
05 55 52 08 00



I CONVENTIONNEMENT SDIS

La communauté de communes facilite les interventions des pompiers en journée.

Vendredi 3 juin 2022, le Président de la communauté de communes et le Président du conseil d'administration du SDIS 23 ont signé une convention permettant à l'agent d'accueil de la communauté de communes et sapeur-pompier volontaire à la caserne de Genouillac, Anaëlle JOACHIM, d'intervenir durant son temps de travail.



LA FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Depuis le lancement du déploiement de la fibre sur l'intercommunalité, pas moins de 1 960 lignes optiques ont été ouvertes à la commercialisation sur les communes de Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Jalesches, La Forêt-du-Temple, La Cellette, Linard-Malval et Moutier-Malcard et ainsi que Bonnat, Genouillac, Nouziers et Saint-Dizier-les-Domains qui sont entièrement couvertes.

En 2023, de nouvelles lignes devraient être commercialisées sur le territoire et ce jusqu'en 2025.

Le réseau de la fibre s'étend en Creuse grâce au réseau public DORSAL.

Pour savoir quand la fibre arrivera chez vous : www.dorsal.fr

DES INFOS SUPPLÉMENTAIRES, DES QUESTIONS ?

NATHD qui exploite et commercialise la fibre vous répond.

**Un seul numéro
0 806 806 006**

**ou sur le site internet
www.nathd.fr**



I ET SI ON DEVENAIT CITOYENS-CHERCHEURS ?

Une recherche action sur le thème du lien social, c'est plusieurs rencontres de volontaires qui se posent des questions sur ce qui fait qu'on vit ensemble ou côte à côte, et s'interrogent sur les définitions du lien social, de l'intégration, du "ici" et de

l'"ailleurs". Animé par une sociologue, ce groupe participe à la recherche selon ses envies : lecture d'articles, création d'outils, analyse. Ces rencontres régulières sur un an aboutiront à une meilleure compréhension de ce qui se passe dans les

relations de voisinage ou la vie locale en matière de lien social.

Aucun prérequis pour participer à ce groupe, seulement de la curiosité ! Renseignements et inscriptions au Chai.



I HABITAT

La Communauté de communes s'engage dans la rénovation des logements à travers plusieurs programmes et partenariats :



Vous avez besoin de faire de gros travaux dans votre logement ?

Adapter un logement à la perte d'autonomie et au handicap ? Réaliser des travaux d'amélioration énergétique globale ? Creuse Habitat octroie des aides selon conditions de ressources, que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur en partenariat avec L'Anah et les Communautés de communes.

Pour connaître les conditions d'éligibilité :
05 87 80 90 30 ou habitat@creuse.fr



Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Vous êtes perdu dans tous les dispositifs d'aide existants ? Les conseillers RENOV23 vous accompagnent dans la définition de vos projets et la recherche de financements adaptés. Ils apportent un conseil neutre, gratuit et indépendant.

Des questions avant de vous lancer ?
Avant toute démarche de travaux, prenez conseil :
05 55 51 03 39 ou renov23@sde23.fr

I ÉCOLE INCLUSIVE

La Communauté de communes a signé en novembre 2022 un partenariat avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse (ADPEP23) pour des actions innovantes et expérimentales en faveur de l'école inclusive, au sein du groupe scolaire Marcel Richard* à Moutier-Malcard. En parallèle, l'ADPEP23 a signé une convention avec l'inspection d'académie. Ces conventions vont permettre à des professionnelles des PEP (orthophoniste, psychomotricienne, enseignante spécialisée et éducatrice de jeunes enfants) d'intervenir tout au long de l'année scolaire dans les classes pour épauler les enseignantes sur la détection précoce et le traitement d'éventuels obstacles aux apprentissages ou au parcours développemental de l'élève. Les conseils et actions qui en découleront pour les enseignantes seront aussi à destination des parents volontaires et du personnel de la communauté de communes. Les actions seront adaptées tout au long de l'année et en juin 2023 un bilan en sera fait. Ce projet expérimental a pour vocation à son issue de proposer un modèle d'intervention qui pourrait être reproduit dans d'autres écoles.

En parallèle, des travaux d'accessibilité ont été effectués.

*École de compétence intercommunale

LES AUTRES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Evolis 23

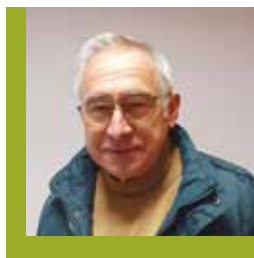
Vos déchets sont gérés par Evolis 23 pour l'ensemble du territoire.
Tél : 05 55 89 86 06
relationusagers@evolus23.fr

Gestion des Milieux Aquatiques

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents (SIARCA)
Tél : 0555890817
siarca@outlook.fr
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC)
Tél : 0555619587
secretariat@smbpc.fr

France Service

Pour vos démarches administratives : impôts, retraite, allocations familiales... les agents France Service vous accompagnent au quotidien.
Place de la Fontaine, à côté de la mairie de Bonnat
Tél : 05 55 62 85 04
bonnat@france-services-gouv.fr



Les actions et les dispositifs mis en place en 2022 ont déjà accompagné certaines de nos entreprises et ont répondu aux besoins de projets, en cohérence avec la volonté de conforter la structuration et l'attractivité de notre projet de territoire. Une démarche qui se décline dans tous les secteurs, de l'agriculture au tourisme avec des actions sur le numérique, le renforcement des filières, l'appui aux nouveaux modèles économiques la transition écologique.

Camille CARCAT, Vice-Président économie.
Élu délégué aux affaires économique : Roger LANGLOIS



I RENCONTRES ENTREPRENEURS LOCAUX

Deux premières rencontres ont pu être réalisées au Chai cette année, dans l'objectif de faire rencontrer des entrepreneurs du territoire afin de partager leurs expériences, leurs projets et/ou leurs besoins. Ces échanges seront reconduits sur l'année 2023, n'hésitez pas à nous contacter pour en être informé !

Des ateliers et temps d'information sont aussi organisés au Chai sur différentes thématiques à destination des professionnels : communication numérique, photographie, Excel...



I ENTREPRISES ET PORTEURS DE PROJET

Quel que soit votre besoin, à tout stade de votre projet, la Communauté de Communes vous accompagne autour de différents points :

N'hésitez pas à contacter notre
chargée de mission Économie
sur le territoire qui est présente pour répondre à toutes
vos **questions** et **besoins**.



I DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

A la suite de l'instauration d'aides lors de la crise COVID-19, la Communauté de Communes a engagé depuis le 1^{er} janvier 2022 un dispositif d'aides financières ayant vocation à accompagner les projets des entreprises du territoire. Depuis cette mise en place, environ 21 000 euros ont pu être accordés à différentes entreprises du territoire pour leurs projets : agrandissement d'un bâtiment, rénovation d'une cuisine d'un restaurant, installation de préfabriqué...



Ce dispositif bénéficie à 8 secteurs d'activités différents, et reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023. Retrouvez le détail des aides sur notre site Internet, dans la rubrique Économie.

Circuits courts

INFO CAFÉ DÉBAT RÉDACTION DU PAT

Dans le cadre de la rédaction du Plan Alimentaire Territorial (PAT) de la Creuse, la Communauté de Communes a pu réaliser en partenariat avec les services de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, un café débat autour de la thématique de l'achat de produits locaux sur notre territoire. Une

vingtaine de personnes ont pu se questionner sur leurs différents approvisionnements et échanger sur les produits que l'on peut trouver, ou manquer autour de son bassin de vie. Cet évènement, réalisé à plusieurs reprises sur le département creusois, a pu contribuer à la rédaction et l'enrichissement du PAT.



Vous souhaitez retrouver les producteurs locaux près de chez vous ?
Rendez-vous sur la carte interactive de l'Agence :
https://sigeo23.creuse.fr/mangeons_creuse

I FORUM DU LOCAL

Afin de faciliter la rencontre et l'approvisionnement en circuit-court sur le territoire, la Communauté de Communes a organisé son premier Forum du Local, lundi 03 octobre. L'occasion pour les producteurs lo-

caux et acheteurs professionnels de créer des contacts, des discussions, et nous l'espérons des commandes ! Rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition à la rentrée de septembre.



I PROJETS

Différents besoins ont été soulevés au fil des rencontres avec les entreprises, les élus et les partenaires. La Communauté de Communes souhaite donc, à son échelle, pouvoir répondre à certains besoins de manière ponctuelle ou pérenne.

EMPLOI

Une rubrique répertoriant les offres d'emploi des entreprises du territoire est d'ores et déjà disponible dans l'onglet **Entreprendre > Emploi**.

d'Activités sur le territoire : Le Poteau à Genouillac et les Ribatons à Lourdoueix-Saint-Pierre. Il n'y a actuellement plus de terrains disponibles sur ces deux zones, mais les élus étudient les possibilités d'agrandissement.

n'ayant pas encore le développement nécessaire à l'investissement d'une construction ou d'un terrain. Dans ce cadre, un Bâtiment d'Accueil d'Entreprises est en réflexion afin de compléter l'offre immobilière d'entreprise sur le territoire. Il pourrait accueillir différentes activités grâce à des bureaux, des ateliers, des entrepôts pour pouvoir répondre aux demandes de chaque entreprise. Cette construction est prévue pour la fin du mandat (2025-2026).

FONCIER

■ Zones d'Activités

La Communauté de Communes, dans le développement de sa compétence Immobilier d'Entreprise a la gestion de deux Zones

■ Bâtiment d'Entreprises

En complémentarité avec les Zones d'Activités, la Communauté de Communes souhaite offrir une solution aux nouvelles entreprises s'installant sur le territoire, mais



Contact : Océana PETITPEZ Chargée de mission Développement Économique
05 55 80 88 01 ou economie@portesdelacreuseenmarche.fr



« Un nouveau service a vu le jour en Mai 2022 avec l'ouverture de l'ALSH « la K'bane » ouverte pour les enfants de 3 à 6 ans. Ainsi, l'offre de service enfance prend en charge les enfants de 0 à 17 ans. Le professionnalisme des équipes et la bonne fréquentation contribuent pleinement à l'attractivité de notre territoire. »

Pierre GUYOT, Vice-président enfance-jeunesse, solidarité.

I INAUGURATION

Après 10 mois de travaux, le 25 octobre 2021, les nouveaux locaux du service petite enfance ont ouvert au 4 rue de la Fontaine à Genouillac.

Une Louloucrèche ergonomique qui permet un meilleur accueil des enfants (maximum 10 enfants à la fois), des familles et des employés.

Suite aux contraintes sanitaires COVID, l'inauguration de la micro-crèche n'a pu avoir lieu que le 8 juillet 2022 en présence des partenaires du projet.

Cette fin d'après-midi, en partenariat avec la commune de Genouillac, a également été l'occasion d'inaugurer l'ALSH maternel, un nouveau mode de garde intercommunal des enfants scolarisés en maternelle ainsi que des équipements communaux : le city-stade et l'aire de jeux.



I RENFORCEMENT DU SERVICE ALSH

L'année 2022 a vu se renforcer le service d'Accueil de Loisirs de la Communauté de Communes. Suite au constat d'un besoin de mode

de garde pour les enfants de 3 à 6 ans, la communauté de communes a souhaité innover en proposant un service fixe dédié aux enfants

scolarisés en maternelle dans les anciens locaux de la micro-crèche. En plus des travaux d'adaptation des locaux, 2 animatrices sont venues renforcer l'équipe.

Aujourd'hui, l'ALSH accueille les enfants de 3 à 12 ans répartis en deux lieux : la K'bane pour les maternelles et la K'ravane pour les élémentaires. Une navette gratuite est mise à disposition des familles entre les deux sites.

L'équipe d'animation et d'encadrement propose encore plus d'activités et de sorties afin de satisfaire au mieux les envies des enfants. Des séjours sont également proposés tout au long de l'année.



Enfants à partir de

10 SEMAINES



MICROCRÈCHE

4 rue de la Fontaine à Genouillac
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
05 87 56 01 27
enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



MICROCRÈCHE ITINÉRANTE

Lundi 9h à 17h à Châtelus-Malvaleix
Mardi 9h à 17h à Genouillac
Jeudi 9h à 17h à Bonnat

RELAIS PETITE ENFANCE

En parallèle de la micro-crèche itinérante
mercredi 9h à 12h à Genouillac
RDV individuel du lundi au vendredi
06 68 73 30 35
enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



3 ANS



ALSH PORTES DES LOISIRS

De 7h30 - 18h
NB : Organisation des séjours
07 85 22 38 63
jeunesse@portesdelacreuseenmarche.fr



LA K'BANE

14 vieille route à Genouillac
Mercredis et vacances scolaires

LA K'RAVANE

En alternance les mercredis
Bonnat et Châtelus-Malvaleix
Les vacances scolaires
Hiver -> Moutier-Malcard
Printemps -> Genouillac
Été -> Châtelus-Malvaleix
Toussaint -> Bonnat



6 ANS

12 ANS



ALSH ADOS TISS'AGES

Géré et animé par l'ADPBC
En alternance les mercredis
et vacances scolaires
Bonnat et Châtelus-Malvaleix
06 60 31 67 51
squatados@orange.fr



17 ANS



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui sera opposable à toute demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...). Il déterminera les différentes zones : habitats, économiques, artisanales, agricoles, naturelles, naturelles protégées, etc...
 Votre implication est primordiale.

Jean-Claude AUROUSSEAU, Vice-président aménagement, environnement, santé.
 Élu.e déléguée aux affaires d'aménagement : Armelle BOURSAUD

I UNE SECONDE ÉTAPE DE FRANCHIE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLUI

Depuis la fin 2021, les élus ont travaillé sur l'étape la plus importante du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dit aussi PADD. Il s'agit d'un projet politique visant à définir une vision du territoire pour les 10-15 prochaines années. Découlant directement du premier travail de diagnostic, le PADD doit répondre aux différents enjeux et thématiques formulés dans le diagnostic. Les habitants ont été associés à la construction de cette étape. Des ateliers participatifs ont été menés en mars dernier afin de prendre en compte les avis et ressentis de la population.



I LA DÉCLINAISON RÉGLEMENTAIRE

Actuellement, les élus, accompagnés du bureau d'études, travaillent sur la déclinaison réglementaire du projet politique. Plus concrètement, les élus travaillent sur la définition du zonage et de son règlement, l'objectif étant de venir réglementer le droit du sol. Ces documents permettront de répondre aux questions suivantes concernant la constructibilité de vos terrains :

- Où puis-je construire ?
- Que puis-je construire ?
- Quelles règles ma construction devra-elle respecter ?

I PARTICIPEZ À LA DÉMARCHE

Des cahiers de concertation sont disponibles au siège de la Communauté de Communes et en mairies. Venez y inscrire vos projets de constructions ! Plus tôt les élus auront connaissance de vos projets, plus facile il sera de les inscrire au document !

Une adresse mail est également à votre disposition :
amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr



RESTEZ INFORMÉ DES AVANCÉES

Les lettres d'information PLUi

Les réunions publiques auront lieu dans les prochains mois.

Un site internet dédié à la procédure <https://plui-portesdelacreuse.com>

Le site internet de la communauté de communes, les réseaux sociaux et intramuros.



Contact : Aline PAGNOT, Chargée de mission Aménagement et Environnement
05 55 80 88 01 ou amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr



Le Chai est à votre service, que vous cherchiez une aide dans vos usages numériques, un espace de télétravail confortable, ou un lieu de rencontres et d'activités collectives. L'équipe et les locaux sont là pour que vos projets prennent vie.

Jean-François GENEVOIS, 1^{er} Vice-président Tiers-lieu, ressources humaines et complexe sportif.

QUE TROUVE-T-ON AU CHAI ?

Un centre de ressources autour du numérique

Des ateliers de formation aux outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone, internet...) sont organisés toutes les semaines pour permettre à chacun d'être plus à l'aise face à ces outils. L'accès au numérique, c'est aussi proposer des ordinateurs et tablettes en prêt sur place, et une connexion wifi gratuite de qualité.

Un espace collectif pour les projets

Une partie des activités est directement proposée par les usagers. Atelier dessin, conversation franco-anglaise, photographie numérique, jeux de société... : les thèmes des rencontres varient selon les envies et les personnes qui souhaitent s'investir. Les salles de réunion, le matériel et les outils de communication du Chai sont alors là pour soutenir ces initiatives.

Des espaces de travail confortables et équipés

Des bureaux individuels et collectifs sont disponibles pour tous les besoins de télétravail, visioconférences, formations à distance... Et tout au long de l'année, des animations de soutien sont organisées pour les porteurs de projet et les entrepreneurs.



FOCUS : BILAN DE L'ANNÉE

2022 au Chai, en bref

En 2022, des animations variées ont eu lieu au Chai. Les ateliers d'initiation ont permis à plus de 30 personnes de se former à l'utilisation des outils numériques, et les animations sur la programmation et la modélisation 3D rencontrent de plus en plus de succès, avec des participants de tous les âges. De nouvelles actions pour soutenir les entrepreneurs du territoire ont été mises en place : ateliers de formation, temps conviviaux de partage d'expériences, etc... Au-delà du télétravail, les bureaux de coworking ont également servi au suivi de formations à distance et même à quelques entretiens d'embauche.

Le groupe de travail sur le jardin recherche encore des volontaires, mais les groupes de couture et de dessin ont repris leurs activités. D'autres propositions ont été faites : photographie numérique, jeux de société ou encore écriture... Rendez-vous en 2023 pour découvrir les futures initiatives ou proposer les vôtres !

Pour permettre au plus grand nombre de découvrir le lieu et ses activités, l'accueil a été ouvert certains samedis, ainsi qu'en soirée pour des animations. Ce principe sera maintenu en 2023.



Contact : **Élodie DESCHATRETTES, Coordinatrice/Concierge**

05 44 30 07 66 ou lechai@portesdelacreuseenmarche.fr

Le Chai, 22 Rue Grande, 23220 BONNAT

Accueil du public du mardi au vendredi de 10h à 17h (15h le vendredi) et certains samedis.



Le tourisme, source de retombées économiques est l'une des composantes de l'attractivité de notre territoire. À cet effet, notre communauté de communes s'inscrit dans le schéma départemental de promotion des sports de nature (marche, VTT, vélo...) auxquels s'ajoutent les plaisirs de l'eau et dont la pratique a lieu dans un environnement préservé qui a su conserver toutes ses particularités.

Jean-François BOUCHET, Vice-président finances, habitat, cadre de vie et tourisme.

I PLAN D'EAU DE LA ROUSSILLE

Suite aux aménagements déjà réalisés par la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche au plan d'eau de la Roussille (Pumptrack, pédalos, paddles, pontons, gilets de sauvetage...) à Châtelus-Malvaleix, votre intercommunalité a continué d'investir sur ce site afin d'accroître son attractivité mais aussi pour vous offrir davantage de loisirs.

Ainsi la phase 2 d'aménagement de ce site a été enclenchée en 2022. Vous avez déjà pu profiter du premier équipement de cette opération ! Un jeu aquatique gonflable installé début juillet.



Dès l'année prochaine, vous pourrez découvrir les nouveaux aménagements : nouveaux modules pour l'aire de jeux des petits, aire de jeux dans les arbres, une aire de workout (fitness extérieur) pour les plus sportifs et enfin le renouvellement de la signalétique autour du plan d'eau.

Ces investissements sont financés par la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche et par des fonds européens (LEADER).

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine au plan d'eau de la Roussille afin de profiter de ses futurs aménagements.



I RANDO

Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, votre communauté de communes a signé une convention avec le comité départemental de randonnée pédestre pour assurer le re-balisateur de tous les circuits présents dans le topo-guides. C'est en avril 2022 que les bénévoles du comité ont fini leur mission.

La communauté de communes reste mobilisée afin de vous garantir des balades sereines sur ses chemins. En

effet, les élus se sont engagés à procéder au contrôle et au re-balisateur à raison d'un tiers des chemins par an et au moins de deux passages d'entretien végétal par an.

Cependant, si vous rencontrez un problème sur les chemins, n'hésitez pas à nous le signaler soit sur Suricate (application gratuite) soit à contact@randoportesdelacreuse.com.

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche continue de réfléchir afin d'améliorer son offre.

Attendez-vous à des nouveautés sur les chemins pédestres et VTT !



I TERRA AVENTURA

Mercredi 27 juillet, le Petit Poucet nous a échappé et nous sommes partis à sa recherche entre Tercillat et La Cellette.

Notre poursuite nous a amenés à la découverte de l'histoire du Boeing B-17 tombé en 1945 au village Les Combes grâce aux maquettes réalisées et présentées par M Maune.

Puis, nous avons pu découvrir et profiter des œuvres de l'atelier de l'Églantier (www.atelierseglantier.fr) ! Marie-Louise Van Den Akker nous

a présenté son travail grâce à une exposition et Rob Kirkels nous a fait découvrir la sculpture !

Notre recherche nous a ensuite conduits à Saint Paul pour une pause récréative ombragée !

La course folle a repris de plus belle, nous nous sommes rendus à la cabane du Petit Poucet où le compteur Monsieur Bray nous a raconté de belles histoires.

Nous n'avons pas réussi à attraper le Petit Poucet mais pour se faire par-

donner il nous a offert un goûter à l'Auberge de la Tour.

Le Petit Poucet se cache donc toujours ! Si vous souhaitez vous aussi tenter de le trouver vous le pouvez grâce au parcours terra-aventura (www.terra-aventura.fr l'application est gratuite).

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche remercie tous les intervenants et les participants !



I RECHERCHE INVESTISSEURS

Vous souhaitez vendre votre activité touristique (votre gîte, vos chambres d'hôtes, votre hôtel...) ?

N'hésitez pas à contacter la chargée de mission tourisme ! En effet, comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, votre Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche s'est engagée dans l'opération recherche d'investisseurs touristiques menée par Creuse Tourisme en partenariat avec la CCI. Cette opération est gratuite et consiste à mettre en valeur votre fonds de commerce ou foncier à vendre auprès des porteurs de projets touristiques nationaux.

I GOLF

Vous souhaitez essayer le golf éducatif au complexe sportif à Bonnat ? Des clubs de golf, balles et livrets explicatifs sont disponibles au bar l'Escapade à Bonnat.



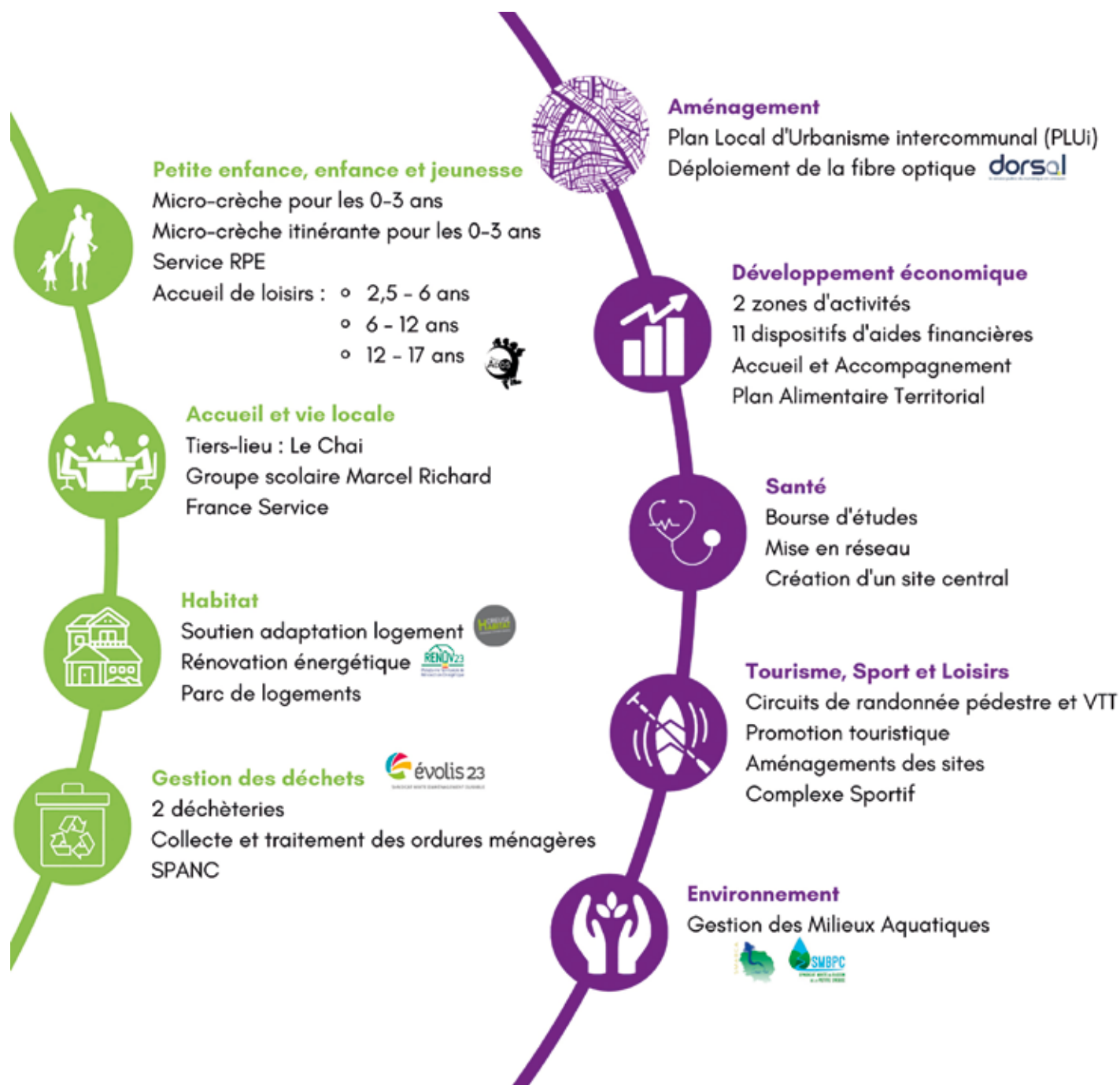
AGENDA

Vous organisez un événement, une manifestation ? N'hésitez pas, contactez la chargée de mission tourisme : tourisme@portesdelacreuseenmarche.fr afin d'en faire sa promotion gratuitement (agenda sur le site www.tourisme-creuse.com/portes-de-la-creuse-en-marche/agenda, sur la page facebook de la communauté de communes, sur l'application IntraMuros) et sur les éditions papiers des calendriers des événements.

La communauté de communes Portes de la Creuse en Marche et Tiss'Agés s'associent afin de réaliser « les calendriers des événements ». Vous pouvez dès maintenant retrouver dans vos commerces et mairies le calendrier des manifestations de l'hiver.



Contact : Marie CHEINISSE Chef de projets tourisme
05 55 80 88 01 ou tourisme@portesdelacreuseenmarche.fr



NOUS CONTACTER



1 rue des Violettes
23350 GENOUILLAC

accueil@portesde
laCreuseenmarche.fr

05 55 80 88 01

RESTEZ INFORMÉ !

Site internet



Facebook



CCPortesde
laCreuseenMarche

Intramuros

